



Parc national  
des Pyrénées

# Retour sur le projet d'établissement du Parc national des Pyrénées



# Pourquoi un projet d'établissement ?



Les missions et les moyens du Parc national des Pyrénées ont connu des évolutions fortes qui méritaient de revisiter son action, dans un souci de prospective, de visibilité et de lisibilité pour les agents et le territoire.

La démarche définit un cap pour la communauté de travail sur la période 2019-2023, en permettant à chacun de mieux comprendre le sens de ses missions, dans une volonté permanente d'amélioration continue de l'organisation et du fonctionnement internes de l'établissement.

## Le projet d'établissement du Parc national des Pyrénées - Quel contenu ?

Sur la base d'un diagnostic partagé, le projet d'établissement s'est articulé autour des thématiques suivantes :

- Mieux partager la raison d'être, les ambitions et les valeurs du Parc national des Pyrénées.
- Mieux échanger et partager sur les priorités de l'établissement, en adaptant de manière réaliste l'activité à la capacité de faire des agents.
- Améliorer la transversalité interne et renforcer le pilotage managérial des équipes.
- Définir une nouvelle organisation de l'établissement, permettant de s'adapter aux évolutions d'effectifs sur la période 2019-2023.

## Quelles ambitions et priorités pour le Parc national des Pyrénées ?

**Protéger, conserver et valoriser les patrimoines d'un territoire exceptionnel, en partenariat avec ses acteurs**

### Nos ambitions :

Excellence de la gestion conservatoire de la zone cœur

Amélioration continue de la connaissance sur les patrimoines

École de la citoyenneté environnementale

Une vision partagée de l'avenir du territoire au travers d'un projet partenarial (charte...), reconnu pour impulser et faciliter l'émergence de projets

Territoire d'innovation, ouvert au monde de la recherche, laboratoire de la transition écologique, sociale et économique et de l'excellence environnementale

Une solidarité écologique entre cœur et aire d'adhésion

Un établissement public qui permet à ses agents d'adapter et d'exprimer leurs compétences, dans les meilleures conditions



# Quelles missions ?

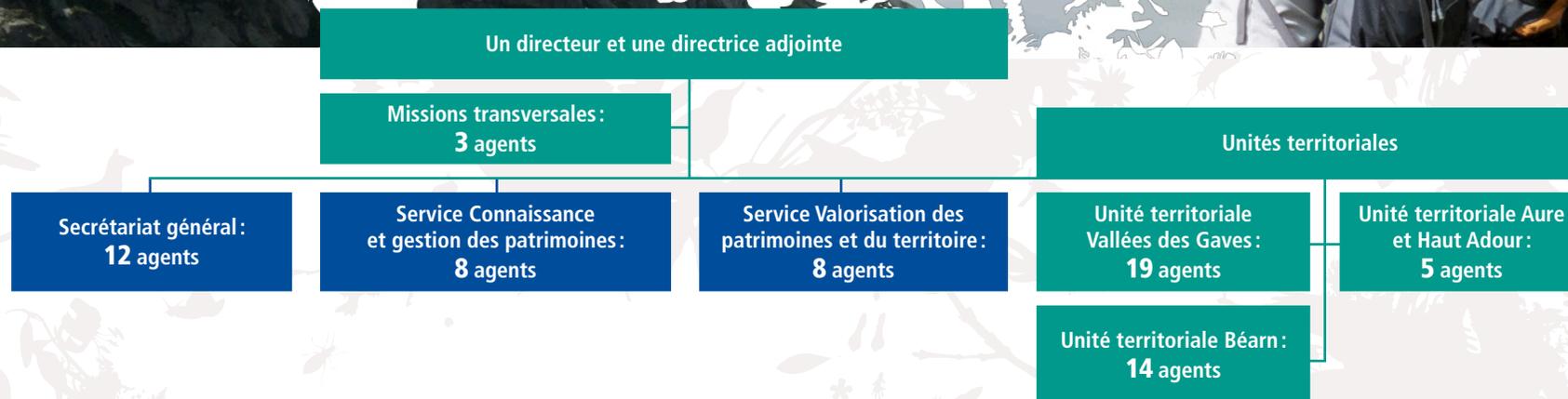
Différents textes réglementaires fixent les missions du Parc national des Pyrénées :

- Connaissance et préservation de la biodiversité
- Accueil et sensibilisation de tous les publics
- Accompagnement du territoire au développement durable

Le Parc national appuie également les politiques nationales et régionales par exemple avec la gestion de deux réserves naturelles nationales, la gestion des grands prédateurs...

Missions obligatoires / nécessaires au fonctionnement de l'établissement	Missions prioritaires	Autres missions importantes
<b>Connaissance et gestion des patrimoines = environ 44 % de l'activité de l'établissement</b>		
Surveillance du territoire et mise en œuvre de sa réglementation spécifique Gestion des dégâts de grands prédateurs Gestion des réserves naturelles nationales	Connaissance et suivi des espèces à enjeux de conservation nationaux Finalisation du renforcement des populations de bouquetins	Thématiques émergentes (réseaux écologiques, changement climatique, activités sportives et enjeux naturalistes...) Biodiversité ordinaire, atlas de la biodiversité communale Partenariat avec la recherche
<b>Appui aux acteurs du territoire pour une politique de développement durable = environ 6 % de l'activité de l'établissement</b>		
Politique d'intervention et de contractualisation avec le territoire	Animation du réseau de la marque « Esprit Parc national » Montée en puissance de l'ingénierie de projet pour des actions en lien avec la biodiversité et les paysages : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture, pastoralisme et filières agricoles</li> <li>• Tourisme, loisirs et accès à la nature</li> <li>• Aménagement, cadre de vie, urbanisme</li> <li>• Valorisation des patrimoines culturels</li> <li>• Transition énergétique et changements climatiques</li> </ul>	
<b>Accueil, sensibilisation, communication = environ 20 % de l'activité de l'établissement</b>		
	Gestion des infrastructures d'accueil Éducation à l'environnement des publics scolaires Rationalisation des outils de communication ; intégration de nouveaux modes de faire (sciences participatives, mobilisation citoyenne) Valorisation des actions	Animations pour le grand public
<b>Gestion, pilotage de l'établissement (missions supports) = environ 30 % de l'activité de l'établissement</b>		
Amélioration de la situation budgétaire Services communs / mutualisations (réseau des parcs, OFB) Animation de la transversalité interne		

# Quelle organisation ?



Pour s'adapter aux priorités et aux évolutions des moyens humains et financiers, l'organisation du Parc national a été revue.

Les grands principes de la nouvelle organisation sont les suivants :

- Une simplification de la répartition des missions (passage de quatre à trois services) pour améliorer la lisibilité de l'organigramme et rationaliser les interfaces.
- Le confortement d'une présence de terrain : trois unités territoriales sont mises en place pour coordonner une mutualisation accrue avec maintien de l'ensemble des implantations dans les vallées.
- La prise en compte accrue des modalités de continuité de service (mise en place d'adjoint dans toutes les unités de travail, mutualisation des missions d'assistance administrative...).

## Quelle gouvernance ?

### La construction du projet d'établissement

Le projet d'établissement a été défini dans une démarche participative (groupes de travail) articulée avec les instances de gouvernance et de dialogue social de l'établissement. En novembre 2019, après plus de trente réunions de concertation, le projet d'établissement a été validé par le conseil d'administration.

### Le suivi du projet d'établissement

Il faut mesurer l'avancée du projet d'établissement (fonctionnement interne, organisation,...). Annuellement, il sera rendu compte de la mise en œuvre du projet d'établissement auprès des instances internes de l'établissement et au conseil d'administration.

**CONTACT** pour contacter les agents : [prenom.nom@pyrenees-parcnational.fr](mailto:prenom.nom@pyrenees-parcnational.fr)  
[www.pyrenees-parcnational.fr](http://www.pyrenees-parcnational.fr)

Parc national des Pyrénées  
2, rue du IV septembre - Villa Fould - 65000 TARBES - Tél. 05 62 54 16 40